

SGEN-CFDT Académie de Toulouse
Projet RESOLUTION 2023-2027
Congrès 20 juin 2023 à Saint Etienne de Tulmont

THEME 1 : Nos propositions pour le système

Quel projet, quelles finalités pour le service public d'Education ?

1/ Eduquer et former pour émanciper :

Donner aux apprenants la possibilité de s'émanciper dans le respect des valeurs de la République et développer l'autonomie et l'esprit critique de chacun afin de construire une culture solide.

Pour atteindre ces objectifs, il est indispensable de proposer aux personnels une formation et des ressources (matérielles et humaines).

Il s'agira aussi de :

- garantir le parcours de chacun quelles que soient ses différences, atteindre l'égalité réelle filles-garçons, tendre vers plus de mixité filles-garçons et plus de mixité sociale, exercer une vigilance lors des GT et instances (sectorisation, carte scolaire, carte des formations), s'emparer des documents de transparence du ministère (Indices de Position Sociale - IPS) pour porter des revendications et être force de propositions.

- garantir le droit à une éducation aux questions de genre, à la vie affective et sexuelle positive, inclusive et globale ; accompagner les agents en difficultés sur ces questions dans leurs rapports avec la hiérarchie ou les familles. Revendiquer auprès de l'administration une formation (initiale et continue) pour tous les agents sur ces thèmes.

- garantir l'égalité des chances quel que soit le territoire : des projets éducatifs de territoires doivent être construits collectivement dans un souci de proximité, chaque territoire étant différent d'un autre ; des moyens supplémentaires (matériel et humain) doivent être alloués au regard des problématiques de territoires (éducation prioritaire, milieu rural) ; revendiquer d'être partenaire dans les comités de pilotage des Territoires Educatifs Ruraux (TER) en s'appuyant sur les remontées du terrain

- développer une réelle mixité sociale, indispensable au bon fonctionnement du système scolaire et de la société. Pour aboutir à une réelle mixité sociale dans nos écoles et établissements, une politique volontariste doit être menée. Il faut alors donner de réels moyens d'agir à l'ensemble des acteurs et actrices concerné·e·s.

- Restaurer l'attractivité de nos métiers et de certains territoires de l'académie. Pour organiser un service public de qualité il est indispensable d'attirer les personnels, les élèves, les familles. Cette attractivité doit s'appuyer sur ses richesses mais aussi et surtout sur des conditions de travail, d'accueil, de rémunérations, profondément améliorées en tenant compte des différentiels d'activité des territoires de l'académie.

- promouvoir la culture de la qualité de vie au travail dans toute ses dimensions.

Nous militons ainsi pour que se tiennent des états généraux de la carte scolaire. Le parcours et l'orientation des filles doit particulièrement retenir notre attention ainsi que celui des élèves et étudiants avec les Indices de Position Sociale (IPS) les plus faibles.

- Valoriser la résolution des problèmes. En effet, les situations de crise sont souvent gérées en procédant par l'évitement ou la passivité face aux dysfonctionnements constatables, attitude qui conduit au délitement de la vie des établissements, à la marginalisation des personnels, à la déstabilisation de notre mission éducative. Nous pensons à l'inverse qu'il faut valoriser la résolution des problèmes à tous les niveaux pour améliorer le fonctionnement du système éducatif pour les agents, pour les usagers et avec les partenaires (collectivités).

- Progresser dans la gestion des situations de crise. Notre syndicat doit contribuer à faire progresser la gestion des situations de crise : faire respecter les réglementations existantes, développer un plan de prévention, donner la parole aux collègues, promouvoir et impulser une culture de la résolution des problèmes dans la gestion de ces situations impliquant sens du discernement dans l'arbitrage, outillage en matière d'accompagnement, enrichissement des compétences psycho-sociales, souci de justice et respect des valeurs du service public.

2/ Eduquer et former pour un monde en transition écologique et numérique :

- Se donner les moyens de faire face à l'urgence climatique et l'urgence écologique en dotant chaque établissement d'un axe Education au Développement Durable (EDD) avec des déclinaisons opérationnelles correspondant à la réalité de chaque territoire. Développer des dynamiques collectives favorisant l'engagement écologique des élèves dans les instances démocratiques. Revendiquer la présence d'un axe Education au développement durable (EDD) dans tous les projets d'école et d'établissement avec la création d'éco-délégués et la réalisation d'actions sur les lieux de travail et de formation.

- Conjuguer transition écologique et justice sociale en accompagnant les publics les plus éloignés de l'école dans toutes leurs démarches (orientation, aides sociales, bourses, culture, mobilité).

- Favoriser le déploiement des outils numériques dans tous les territoires afin de limiter la fracture numérique. Favoriser une démarche formative notamment pour faciliter la mise en œuvre de l'école inclusive. Demander une évaluation des projets numériques sur les territoires. Revendiquer l'accès au numérique pour tous et du matériel adapté pour l'école inclusive et aux besoins des équipes. Etre attentif à l'usage du numérique pour éviter les dérives.

3/ Eduquer et former pour une société démocratique :

L'émancipation individuelle est indissociable de l'émancipation collective.

Développer au sein des établissements scolaires et universitaires, au sein des services déconcentrés des formes de démocratie participative puisque pour éduquer à la démocratie, il est indispensable de la pratiquer. Revendiquer à chaque fois que cela semble utile et réalisable la mise en œuvre de la démocratie participative. En effet pour éduquer à la démocratie il est indispensable de la pratiquer (Groupe de Travail (GT), comité de pilotage, enquête, sondage...) avec l'exigence d'une analyse et d'une prise en compte des résultats des débats.

4/Aller vers un enseignement plus équitable

Les processus d'affectation dans l'enseignement supérieur tels qu'ils sont actuellement conçus entraînent une mise en concurrence et une hiérarchisation des filières, qui disposent par ailleurs de moyens inégaux. Le Sgen-CFDT de l'académie de Toulouse revendique une équité dans les moyens accordés aux différentes filières du supérieur, point de passage indispensable pour une égalité entre celles-ci. Ceci doit permettre d'aboutir à une réduction des inégalités territoriales qui ne repose pas pour autant sur une assignation à résidence.

Dans cette optique, il est important de s'engager dans le continuum «moins de cinq plus cinq » et de lui donner les moyens de le faire vivre. L'engagement citoyen des élèves et des étudiant·e·s est à valoriser.

La prise en compte de l'IPS dans l'affectation des moyens doit être prise en compte pour permettre une meilleure 'équité.

THEME 2 : Nos propositions pour les personnels

1/ Conditions du bien-être au travail :

- Agir sur l'environnement au travail en assurant les conditions matérielles nécessaires (espaces, outils, moyens) et en exerçant une vigilance particulière sur les facteurs de Risque Psycho Sociaux (RPS) - sous-effectifs, difficultés dans les relations interpersonnelles, harcèlement... Revendiquer et interpeler l'administration de manière systématique et répétée, notamment dans les instances, pour garantir des conditions de travail dignes pour tous les agents.- Agir sur l'organisation du travail en reconnaissant les compétences individuelles de chaque agent et sa contribution au collectif de travail. Lutter contre les organisations trop pyramidales, les injonctions contradictoires, l'isolement des personnels en permettant aux agents de prendre toute leur part dans les décisions et en facilitant une meilleure collaboration des personnes au sein des collectifs de travail.

- Soutenir les actions permettant la constitution de collectifs de travail stables, émancipateurs et efficaces. Il faut stabiliser les projets initiés, assurer la continuité de la politique éducative à tous les niveaux, de la maternelle à l'université

- Mieux formaliser et faciliter l'accès au télétravail, y compris sur le plan matériel, pour tous les agents volontaires, dès que les missions peuvent être effectuées à distance. La crise sanitaire nous a montré que la question du télétravail est d'une actualité criante. Le Sgen-CFDT de l'académie de Toulouse revendique que le télétravail soit clairement défini, négocié et cadré. La négociation doit avoir comme objectif de tenir compte de la qualité du service rendu au public, des missions des personnels, des attentes et des besoins des usagers et des usagères. Le télétravail implique pour les personnels les droits suivants : droit à la formation, à l'équipement et à la déconnexion. Il doit pouvoir être choisi. Le Sgen-CFDT Académie de Toulouse agira localement pour décliner l'accord national en s'appuyant sur les collectifs de travail par des négociations spécifiques.

- Agir sur la santé et la sécurité au travail en garantissant l'accès pour tous à un service de médecine du travail et en développant une réelle politique de prévention (rendre effectif le Document Unique de l'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le Registre de Santé et Sécurité au Travail (RSST) ainsi que le plan de prévention des risques). Sensibiliser tous les agents à l'utilisation du DUERP et du RSST pour rendre la prévention effective.

Dénoncer de manière systématique et répétée les carences de l'employeur notamment dans les instances.

- Protéger, accompagner, former, chaque agent pour que la relation au public ne soit pas source de difficultés, notamment dans la mise en place de l'école inclusive (supervision et analyse de pratiques). Solliciter l'administration pour organiser des Groupes de Travail et des formations sur la relation au public dans toutes ses dimensions.
- Améliorer les conditions de rentrée dans le métier (personnel enseignant et non enseignant)
- le Sgen-CFDT Académie de Toulouse revendique une amélioration des conditions de travail des agents et une meilleure reconnaissance de leur activité professionnelle. Ainsi, par exemple, pierres angulaires des écoles, les directeurs et directrices souffrent du manque de reconnaissance. Les tâches purement administratives chronophages et toujours plus nombreuses encombrant le quotidien des directrices et directeurs d'école, pourtant pilotes pédagogiques. Un allègement des tâches et un ajustement à la hausse du temps de décharge de direction d'école constitue un axe de revendication du Sgen CFDT Académie de Toulouse

2/ L'articulation des temps :

- Mettre fin à la précarité des emplois en permettant aux contractuels d'accéder à un CDI quel que soit leur affectation,
 - créer un statut de catégorie B pour les AESH;
 - militer pour une revalorisation régulière des contractuels notamment par la révision des grilles des contractuels de l'académie.
 - Permettre d'articuler temps de travail et temps personnel (banque des temps et compte épargne temps). Limiter les changements intempestifs des réunions d'instance et de service.
 - Exiger le droit à la déconnexion et notamment cadrer les échanges entre les agents et leur supérieur hiérarchique. Informer systématiquement les agents de ce droit.
 - Revendiquer que le temps de travail à distance (en non-présentiel) soit reconnu comme partie intégrante du travail notamment pour les enseignants et pour les formateurs.
 - Redéfinir le temps de travail des professeurs (temps de face à face pédagogique et 108h dans le 1^{er} degré ; 3 blocs dans le 2nd degré).
 - Revendiquer l'aménagement choisi du temps de travail au cours de la carrière (temps partiel, disponibilité, retraite progressive, choix de la date de départ en retraite...). Revendiquer l'accès au temps de travail choisi pour tous qui ne doit pas être une variable d'ajustement pour pallier au manque de personnels. Accompagner les personnels dans leur recours.
- Mener une réelle politique d'éducation prioritaire. Pour surmonter les déséquilibres des territoires toujours présents entre la métropole de Toulouse au détriment des territoires ruraux, le syndicat Sgen-CFDT Académie de Toulouse portera toute initiative visant à réduire l'écart en direction des territoires ruraux. Par exemple, en développant les campus connectés et en revendiquant aussi un complément de bourses d'enseignement supérieur et en limitant les choix d'orientation qui peuvent être trop liés par des considérations de proximité.

3/ La mobilité :

- Mobilités géographiques :

- Agir sur la mobilité subie en début de carrière en accompagnant au plus près les entrants dans le métier lors des opérations de mobilité (RIS, visites INSPE, réseaux sociaux...)
 - suite à la suppression des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et leur rôle prépondérant dans le suivi des personnels, le Sgen CFDT Académie de Toulouse revendique la tenue de groupe de travail afin de mieux sécuriser les opérations de carrière des personnels (affectations, mutations, évaluations...) et d'éviter un traitement inéquitable
- Ainsi, pour le bon fonctionnement d'une campagne de mutation il faut
- Prendre en compte certaines situations particulières (rapprochement de conjoint, handicap) dans le choix de candidats à profil équivalent. Revendiquer la transparence de l'administration sur ces situations et accompagner les personnels dans leurs recours.
 - Instaurer un délai au-delà duquel une mutation volontaire doit pouvoir être effective. Veiller à l'examen pluri annuel des situations.
 - Revendiquer au moment de la négociation des Lignes Directrices de Gestion (LDG) la mise en place d'une priorité de mobilité aux personnels ayant le statut d'aidant de parents proches.
 - Créer un cadre de mobilité pour les agents contractuels.

- Mobilités professionnelles :

Nous soutenons les actions permettant la constitution de collectifs de travail stables, émancipateurs et efficaces. Il faut stabiliser les projets initiés et assurer la continuité de la politique éducative à tous les niveaux, de la maternelle à l'université

Les possibilités de mobilité professionnelles sont actuellement limitées pour l'ensemble des personnels. Aussi l'action du Sgen CFDT Académie de Toulouse s'attachera à revendiquer auprès de l'administration:

- une mobilité professionnelle réelle, simple et choisie des personnels
- le développement des mobilités ministérielles et interministérielles afin de faciliter l'évolution des parcours et les reconversions et promouvoir les vrais bilans de compétences
- un meilleur accompagnement des agents (conseil en évolution professionnelle, validation des acquis de l'expérience...).
- une mobilité facilitée privé / public : reconnaissance des compétences, formation, qualité du reclassement.
- l'obtention de formations sur le temps de travail pour accéder à une catégorie d'emploi supérieure ou à la titularisation.
- les moyens à la hauteur d'une véritable politique de RH de proximité.

4/ Formation :

- Structurer le parcours professionnel des agents tout au long de la vie, concevoir la formation comme une responsabilité et une obligation partagée entre les agents et l'employeur en négociant des plans de formations.
- Rendre effectif le Compte Personnel de Formation (CPF) pour tous les agents.

5/ Rémunération :

La rémunération est une condition indispensable pour un travail reconnu et émancipateur, c'est pourquoi le Sgen-CFDT Académie de Toulouse :

- Revendique une revalorisation annuelle du point d'indice, calée a minima sur l'évolution du coût de la vie.
- Demande à ce que les politiques salariales et les déroulements de carrière soient repensés pour permettre :
 - De redéfinir les grilles et les déroulements de carrière afin d'assurer des débuts de carrière soutenables et une progressivité de la carrière ;
 - D'atteindre un alignement des rémunérations versées aux agents qui occupent des catégories équivalentes dans différents ministères.
 - De ne plus avoir des retards de paye pour les agents.
 - Une participation significative de l'employeur à la complémentaire santé et à la prévoyance.
 - La redéfinition des règles de reclassement avec une reprise d'au moins trois-quarts des services antérieurs quelles que soient les fonctions occupées.
 - Aux personnels contractuels d'avoir les mêmes droits à l'action sociale que les titulaires.
 - D'éviter les dysfonctionnements rencontrés lors des opérations collectives.
 - La traduction sans délai des promotions sur les bulletins de paie
 - Le versement des salaires de manière exacte et sans retard tant pour les titulaires que pour les contractuels et notamment pour les personnels AESH.

6/Egalité professionnelle et lutte contre les discriminations :

Le Sgen-CFDT Académie de Toulouse se fixe comme objectif d'agir :

- en intervenant dans tous les instances pour sensibiliser tous les acteurs
- en informant, en communiquant auprès des agents
- en les accompagnant les agents dans la reconnaissance de leurs droits.

La revendication pour atteindre l'égalité professionnelle effective femme-homme doit se concrétiser par la promotion à la mixité proportionnelle au corps.

Par ailleurs, afin de lutter contre les discriminations qui peuvent toucher des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes, et pour garantir qu'ils.elles vivent sereinement sur leur lieu de travail, il convient notamment d'agir syndicalement pour :

- Sensibiliser et former tous les agents à la lutte contre les discriminations.
- Veiller à la prise en compte des droits des personnels LGBTI+ (accès aux toilettes, usage du prénom choisi, congé de transition d'identité de genre...).
- Mieux prendre en compte le handicap (recrutement, reclassement, aménagement de poste...).

7/ un axe de revendication : une meilleure prise en compte des personnels contractuels et de leur conditions de travail

Le Sgen-CFDT Académie de Toulouse revendique une meilleure prise en compte des contractuels et s'engage dans une dynamique pour y parvenir.

Les actions entreprises auprès de l'Administration porteront sur l'amélioration des conditions d'accueil, les offres de formation adaptées, les possibilités de mobilité, la rémunération avec notamment l'amélioration des grilles de salaires et les modalités d'évaluation.

THEME 3 : Nos engagements pour le syndicalisme au sein du Sgen-CFDT Académie de Toulouse

Un des engagements du Sgen-CFDT Académie de Toulouse est d'articuler les différentes dimensions territoriales (Section Académiques Territoriales) et professionnelles (Sections Académiques Professionnelles) notamment au sein du conseil syndical et de la commission exécutive afin de permettre de construire à l'échelle académique :

- des bilans,
- des réflexions
- des propositions d'actions
- des politiques de développement adaptées aux territoires et aux champs professionnels
- des revendications partagées et portées dans toutes les instances

Le syndicat et les militants s'engagent à tous les niveaux à utiliser l'outil numérique OSCAR mis à disposition par la fédération Sgen-CFDT afin d'atteindre ses objectifs collectifs de suivi et de développement des adhérents, des sympathisants et des contacts. Chaque militant bénéficiant d'une décharge syndicale doit suivre un temps de formation dédié afin d'être en mesure de se connecter et de travailler avec l'outil de proximité OSCAR dans toutes ses actions militantes.

Nos adhérents et nos militants font la force de notre syndicalisme. Le contact humain et la proximité doivent être privilégiés

Le Sgen-CFDT Académie de Toulouse est un lieu de connaissance, de formation, de mobilisation, de participation et d'action, d'entraide et de solidarité, pour tous les agents adhérents.

Le Sgen-CFDT Académie de Toulouse vise à être reconnu pour l'engagement de ses militants à la fois pour la qualité de ses services à l'adhérent et sa capacité à impulser des actions collectives sur les lieux de travail, à obtenir des résultats.

1/ Des adhérentes et adhérents plus nombreux :

Le Sgen-CFDT Académie de Toulouse se donne comme objectif d'augmenter le nombre d'adhérentes et d'adhérents en suivant les différents axes ci-dessous :

- Engager une réflexion et s'inscrire dans les dynamiques de développement initiées par l'interprofessionnel et la fédération (exemple : tournée des syndicats)
- Permettre aux adhérents d'être acteurs du Sgen-CFDT Académie de Toulouse en organisant des rencontres, des débats, colloques sur différentes thématiques chaque fois que cela est possible

- Garantir à tous nos adhérents le droit d'être accueillis, intégrés, d'acquérir les repères pour comprendre l'organisation et les valeurs du Sgen-CFDT. Proposer systématiquement la formation « nouvel adhérent CFDT » et informer tout nouvel adhérent de ses droits (mail d'accueil suite à adhésion).
- Garantir à tous nos adhérents une information privilégiée, une réponse rapide et de qualité, et un suivi personnalisé. Communiquer de manière régulière (info mail) en lien avec les actualités nationales et de proximité (académiques, départementales) sur des thématiques générales et professionnelles. Garantir une réponse rapide et personnalisée à toutes les sollicitations individuelles.
- Bénéficier si les conditions sont remplies, des avantages liés à l'adhésion avec la CNAS et notamment le soutien juridique, l'indemnité pour jours de grève et l'assurance « vie professionnelle ».
- Favoriser auprès de nos adhérents l'information sur les avantages concernant l'ASSECO et étudier les conditions d'un conventionnement entre le syndicat et l'ASSECO régionale.
- Garantir l'accompagnement personnalisé des situations individuelles, notamment des personnels adhérents les plus précaires (AESH, contractuels...) et les plus fragiles (handicap, maladie...).

Ce syndicalisme notamment de service à l'adhérent doit permettre de systématiser la proposition d'adhésion. Cette adhésion de service également outil de fidélisation, doit aussi devenir une adhésion de conviction aux valeurs et aux projets du Sgen-CFDT et de la CFDT.

Pour faire connaître le projet de transformation sociale, les propositions et revendications du Sgen-CFDT, il faut :

- Prioriser le travail de proximité c'est-à-dire la rencontre avec les agents : permanences, RDV, réunions d'information syndicale, visites d'établissement pour enrichir et alimenter l'action du syndicat dans sa dimension académique
- Privilégier la communication catégorielle et générale déclinée à partir d'un site académique et relayée sur les réseaux sociaux du Sgen CFDT Académie de Toulouse
- Faire adhérer, fidéliser, repérer les futurs militants

L'utilisation systématique et optimale de l'outil Oscar doit permettre d'atteindre ces objectifs.

2/ Notre identité syndicale :

- Démocratie participative : le débat et l'éducation populaire doivent être une de nos marques de fabrique.
- Dialogue social constructif : dialoguer, négocier, accepter les compromis qui permettent des avancées, s'attacher aux résultats concrets au plus près des besoins des personnels.
- Revendiquer la transparence des pratiques en demandant le retour des compétences des CAP ou de toute autre instance garantissant la transparence et le respect des droits. La transparence passe aussi par la transmission suffisamment à l'avance des documents de travail.
- Agir sur les conditions de travail notamment au travers des formations spécialisées des Comités Sociaux d'Administration où nous siégeons.
- A l'échelle académique, aller à la rencontre des parlementaires, développer notre capacité à mener des actions juridiques sont des nouveaux leviers dont nous devons nous emparer collectivement.
- Valoriser le travail de négociation et les résultats obtenus par une communication claire et réactive.

3/ Les militants :

- Garantir aux militants le droit à être accompagné et le droit d'être formé aux compétences nécessaires à leurs missions, en particulier sur les pratiques de syndicalisme de proximité.
- Participer aux débats et à la construction des propositions, des revendications et des actions du Sgen-CFDT.
- Le syndicalisme de proximité est une priorité : il doit se faire en coordination et coopération avec toutes les structures CFDT (UD, UTI, URI, syndicat, fédération, confédération).
- Mutualiser les ressources et les pratiques.

THEME 4 : Du bien être au Pouvoir de Vivre

Face à la diversité des sujets traités, avec la CFDT (URI, fédération) le Sgen CFDT Académie de Toulouse a la volonté de s'engager dans le Pacte du pouvoir de vivre. Ce Pacte nous renforce, nous bouscule et transforme notre façon de militer, de penser. Ses propositions sont devenues une référence collective que le Sgen-CFDT Académie de Toulouse s'emploiera à le mettre en œuvre, ou à le faire prendre en compte dans tous les champs et à toutes les échelles de son intervention :

- . Dans les instances où le syndicat siège, notamment en ce qui concerne les organisations de travail, les conditions de travail, la qualité de vie au travail.
- . Dans les lieux de travail au sein des collectifs de travail en sensibilisant les personnels aux enjeux, notamment les responsables hiérarchiques, en se fixant collectivement des objectifs et en engageant des actions concrètes participatives pour les atteindre.
- . En menant des actions participatives sur les lieux d'éducation et de formation auprès des scolaires, des étudiants, des adultes en formation (Greta).
- . En proposant des actions auprès des collectivités impliquées en partenariat avec l'Education Nationale (communes, départements, région) ou l'Université et la Recherche.
- . En demandant au Rectorat l'élaboration d'un plan académique du pouvoir de vivre en s'appuyant sur les partenaires du Pacte.